Envoyé en préfecture le 13/10/2026
Reçu en préfecture le 13/10/2026
Publié le
ID : 073-200070340-20261007-2026_142-DE

Département de la Savoie
République Française

Délibération numéro 2026 - 142

COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUTE MAURIENNE VANOISE
DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 07 octobre 2026

L'an deux mille vingt-six, le 07 octobre à 20 heures 30, *le conseil communautaire dûment convoqué s'est réuni au siège de la Communauté de communes sous la présidence de Monsieur Jérémy TRACQ, président.*
La convocation a été envoyée en date du 30 septembre 2026.

Présents : Jacques ARNOUX, Stéphane BECT, Cédric BERMOND, Stéphane BOYER, David BRUBALLA, Jean-Marc BUTTARD, François CAMBERLIN, Sophie CHARVOZ, François CHEMIN, Frédéric CHICOT, Jean-Marc COUVERT, Elodie FAVRE, Eric FELISIAK, Cédric GUEHO, Claudine LANFREY, Catherine PASTEL, Aurore PETIT, Laurent POUPARD, Jean-Claude RAFFIN, Karine ROUTIN, Bernard ZIZEK.
Absents : Blandine CHARVOZ, Christian CHIALE, Clotilde DUCROUX VERNIER, Humberto FERNANDES, Pascal LAGLERA, Denis PASTEL, Maryvonne ROBIN, Magali ROUARD. ,
Procurations : Clotilde DUCROUX VERNIER à Claudine LANFREY
Humberto FERNANDES à Bernard ZIZEK
Denis PASTEL à Catherine PASTEL
Maryvonne ROBIN à François CHEMIN
Magali ROUARD à Laurent POUPARD

Nombre de membres en exercice : 30
Nombre de membres présents : 22
Nombre de pouvoirs : 05
Nombre de votants : 27
Monsieur Jean-Marc BUTTARD a été désigné secrétaire de séance.

Objet : Approbation du procès-verbal du conseil communautaire du 02 septembre 2026

Monsieur le président invite l'assemblée à délibérer afin d'adopter le procès-verbal de la séance du conseil communautaire du 02 septembre 2026.

Le conseil communautaire,
Après en avoir délibéré à l'unanimité :
- **Approuve** le procès-verbal de la séance du conseil communautaire du 02 septembre 2026 ;
- **Charge** Monsieur le président de l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en conseil communautaire en séance de ce jour.
Pour copie conforme, Modane, le 12 octobre 2026.

Le secrétaire de séance
Jean-Marc BUTTARD

Pour le Président empêché
Le Vice Président
Le Président
Jérémy TRACQ

C.C. HAUTE-MAURIENNE VANOISE (Savoie)